

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'ISTRES

MAIRIE DE FOS-SUR-MER

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES
EN EXERCICE : 33

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril à 18 heures 00,

NOMBRE DE MEMBRES
PRESENTS : 25

Le Conseil Municipal de la Commune de FOS-SUR-MER s'est réuni en la Maison de la Mer, sous la présidence de Philippe POMAR, Premier adjoint ;

NOMBRE DE SUFFRAGES
EXPRIMES : 26

Etaient présents :

DATE DE LA CONVOCATION :
03 avril 2024

Mesdames et Messieurs Anne-Caroline WALTER CIPREO, Monique POTIN, Nicolas FERAUD, Mariama KOULOUBALY-ABELLO, Christian PANTOUSTIER, Pascale BREMOND, Cédric ALOY, Adjoints.

DELIBERATION N° 2024-29

OBJET :
**COMPTE ADMINISTRATIF
2023 DE LA COMMUNE ET DE
SES BUDGETS ANNEXES**

Jeanine PROST, Marie-José GRANIER, Daniel HUMBLET, Hervé GAMES, Michèle HUGUES, Richard GASQUEZ, Christine CARTON, Laurence LE BIAN, Anne BACHMAN, Sonia BOUCHOUL, Jean-Michel LEROY, René GIACALONE, Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL, Conseillers municipaux.

Procurations étaient données à :

Nicolas FERAUD par Philippe TROUSSIER,
Monique POTIN par Jean-Yves DUBOC,
Anne BACHMAN par Jean-Philippe MURRU,
Cédric ALOY par Thierry MEGLIO,
Sonia BOUCHOUL par Nathalie D'AMELIO BENGUERRACH,
Jean-Michel LEROY par Janine NERANI,
Philippe MAURIZOT par Angélique HUMBERT.

Etait absent :

René RAIMONDI

Secrétaire de Séance :

Laurence LE BIAN, conseillère municipale.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1612-1, L.2311-5, L. 2312-2 et R. 2311-11,

Vu le Décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'instruction budgétaire M57 et M4,

Considérant que le compte administratif exprime la réalisation et les résultats de l'exécution du budget.

Considérant qu'il est tenu par l'ordonnateur, à savoir Monsieur le Maire de Fos-sur-Mer.

Considérant qu'en application de l'article L. 1612-12 et 13 du code des collectivités territoriales, les comptes administratifs doivent être votés au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice de réalisation.

Considérant que la concordance entre les écritures du compte de gestion et celles du compte administratif permet d'établir la sincérité de l'exécution et des résultats budgétaires.

Considérant que les comptes administratifs doivent être soumis au Conseil municipal hors la présence de l'Ordonnateur.

Considérant que le Conseil municipal est ainsi appelé à examiner le compte administratif 2023 du budget principal et des budgets annexes.

Où l'exposé des motifs rapporté par Philippe POMAR,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

1. VOTE chacune des sections du compte administratif du budget principal 2023, étant précisé qu'à l'intérieur des sections, les montants sont arrêtés par le conseil municipal au niveau des chapitres.

BUDGET PRINCIPAL

Le résultat du compte administratif du budget principal est réparti entre la section de fonctionnement et la section d'investissement de l'exercice 2023.

Section d'investissement

Les recettes d'investissement par chapitre ont été les suivantes :

Chapitre 040 Opération d'ordre de transferts entre section : 9 101 908,53 €

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES
POUR ET 6 ABSTENTIONS** (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)

Chapitre 041 Opérations patrimoniales : 1 092 942,76 €

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES
POUR ET 6 ABSTENTIONS** (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)

Chapitre 10 Dotations fonds divers et réserves :	2 128 527,68 €
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 13 Subvention d'Investissement :	90 454,00 €
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées :	1 714 273,27€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 23 Immobilisations en cours :	18 348,24€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 27 Autres immobilisations financières :	610 400,00€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 001 Solde d'exécution reporté :	3 573 208,13€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Total recettes d'investissement :	18 330 062,61 €

Les dépenses d'investissement par chapitre ont été exécutées comme suit :

Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre section :	751 568,85€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 041 Opérations patrimoniales :	1 092 942,76€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées :	1 521 890,41€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles :	446 188,23€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 204 Subventions équipements versées :	82 219,60€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	

Chapitre 21 Immobilisations corporelles :	5 616 133,50€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 23 Immobilisations en cours :	3 368 608,31€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 27 Autres immobilisations financières :	610 400,00€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
 Total dépenses d'investissement :	 13 489 951,66€
 La section d'investissement présente un excédent de clôture de :	 4 840 110,95€
 Les restes à réaliser en recette s'élèvent à :	 735 556,61€
 et en dépense à :	 2 136 821,23€
 Soit un solde de reports de :	 1 401 264,62€
 La section d'investissement présente ainsi un excédent cumulé de :	 3 438 846,33€

Section de fonctionnement

Les dépenses par chapitre ont été les suivantes :

Chapitre 011 Charges à caractère général :	12 258 227,20€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 012 Frais de personnel :	33 031 771,55€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 014 Atténuations de produits :	1 508 732,02€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre section :	9 101 908,53€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 65 Autres charges de gestion :	11 017 338,23€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	

Chapitre 66 Charges financières :	294 919,01€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 67 Charges exceptionnelles :	739,09€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 68 Dotations aux provisions :	117 143,05€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Total dépenses de fonctionnement :	67 330 778,68€

Les recettes par chapitre se sont élevées à :

Chapitre 013 Atténuations de charges :	388 365,60€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre section :	751 568,85€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 70 Produits des services du domaine :	2 645 644,09€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 73 Impôts et taxes :	30 540 901,00€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 731 Fiscalité locale :	12 119 842,43€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 74 Dotations et participations :	20 643 378,32€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante :	1 018 006,35€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 76 Produits financiers :	14,16€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	

Chapitre 77 Produits exceptionnels :	695 205,00€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 78 Reprise sur provisions :	21 153,06€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 002 Excédent de fonctionnement reporté :	5 453 738,33€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Total recettes de fonctionnement cumulées :	74 277 817,19 €
La section de fonctionnement présente ainsi un excédent de clôture de	6 947 038,51€

2. **VOTE** chacune des sections du compte administratif du budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2023, étant précisé qu'à l'intérieur des sections, les montants sont arrêtés par le conseil municipal au niveau des chapitres.

BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement :

Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre section :	21 163,00 €
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées :	42 105,00 €
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles :	16 020,00€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles :	264 589,42 €
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Total dépenses d'investissement :	343 877,42 €

Les recettes d'investissement par chapitre s'élèvent à :

Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre section :	342 447,51 €
Chapitre 001 Solde de la section d'investissement :	376 415,77 €

Total recettes d'investissement cumulé :	718 863,28 €
D'où un excédent de clôture de :	374 985,86 €
Le solde des restes à réaliser s'élève à :	199 584,00 €
La section d'investissement présente un excédent cumulé de :	175 401,86 €

Section d'exploitation

Les dépenses d'exploitation par chapitre ont été les suivantes :

Chapitre 011 charges à caractère général :	323 986,31 €
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 012 frais de personnel :	596 772,16 €
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre section :	342 447,51 €
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 65 autres charges de gestion :	68 813,59 €
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 66 Charges financières :	2 558,31€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 67 charges exceptionnelles :	1 376,28 €
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 68 Dotations aux provisions :	15 347,12 €
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 002 Déficit d'exploitation reporté :	23 870,72€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Total dépenses d'exploitation :	1 375 172,00 €

Les recettes d'exploitation par chapitre se sont élevées à :

Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre section :	21 163,00 €
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	

Chapitre 70 Produits des services du domaine :	1 328 867,60 €
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante :	6 366,06 €
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 77 Produits exceptionnels :	1 052,38 €
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 78 Reprises sur provisions et dépréciations	27 692,17 €
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Total recettes d'exploitation :	1 385 141,21 €
La section d'exploitation présente un excédent de clôture de :	9 969,21 €

3. **VOTE** chacune des sections du compte administratif du budget annexe des caveaux cimetières pour l'exercice 2023, étant précisé qu'à l'intérieur des sections, les montants sont arrêtés par le conseil municipal au niveau des chapitres.

BUDGET ANNEXE DES CAVEAUX MUNICIPAUX

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement sont constituées par :

Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre section :	86 029,00€
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Total dépenses d'investissement :	86 029,00 €

Les recettes d'investissement comprennent :

Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre section :	7 787,50 €
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
Chapitre 001 Solde de la section d'investissement :	117 122,89 €
APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	

Total recettes d'investissement cumulées : **124 910,39 €**

La section d'investissement présente un excédent de clôture de : 38 881,39 €

Section d'exploitation

Les dépenses d'exploitation par chapitre ont été les suivantes :

Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre section : 7 787,50 €
**APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES
POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle
ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)**

Chapitre 011 charges à caractère général : 87 372,00 €
**APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES
POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle
ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)**

Total dépenses d'exploitation : **95 159,50 €**

Les recettes d'exploitation par chapitre ont été exécutées à hauteur de :

Chapitre 70 Produits des services du domaine : 12 323,34 €
**APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES
POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle
ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)**

Chapitre 002 Excédent d'exploitation reporté : 91 472,15 €
**APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES
POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle
ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)**

Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre section : 86 029,00€
**APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES
POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle
ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)**

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : 0,86€
**APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 26 VOTES
POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle
ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)**

Total recettes d'exploitation cumulées : **189 825,35 €**

La section d'exploitation présente un excédent de clôture de : 94 665,85 €

4. **AUTORISE** Monsieur Philippe POMAR à signer la présente délibération.

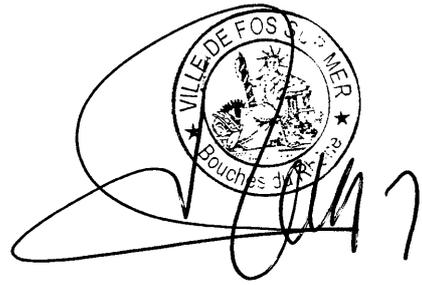
ADOPTÉE

A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

26 VOTES POUR ET 6 ABSTENTIONS (*Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL*)

Fait à FOS-SUR-MER, le 09 avril 2024

**Le Premier adjoint
Philippe POMAR**

The image shows a circular official seal of the Commune de Fos-sur-Mer. The seal features a central emblem with a sun, a star, and a figure, surrounded by the text "VILLE DE FOS SUR MER" and "Bouches du Rhône". Overlaid on the seal is a large, stylized handwritten signature in black ink.

La présente délibération peut faire l'objet d'une action en annulation totale ou partielle :

- soit dans les deux mois suivant sa date de publication au recueil des actes administratifs, par recours gracieux adressé à Monsieur le Maire de Fos-sur-Mer, Hôtel de Ville avenue René Cassin 13270 Fos-sur-Mer,
- soit par un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Leca, 13002 Marseille, 04 91 13 48 13

Le requérant peut également saisir le Tribunal Administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site Internet www.telerecours.fr.

En cas de notification de rejet du recours gracieux, ou à l'issue du silence gardé pendant deux mois par l'Administration saisie du recours, le requérant disposera de deux mois pour introduire un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Leca, 13002 Marseille.